COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

La Municipalité de Cossonay en 2021-2026

COSSONAY **Valérie Induni** (Ensemble pour l'ouverture) a été réélue au premier tour avec 770 suffrages, soit 58.73% des suffrages exprimés. Arrivée en tête du premier tour, elle a tacitement été élue syndique le 6 avril dernier, devenant la première femme à exercer cette fonction à Cossonay. À ce sujet, elle déclare: «Ça fait vraiment plaisir, il était temps qu'une fois une femme soit syndique». Valérie Induni, également députée au Grand Conseil vaudois, se réjouit de travailler avec la nouvelle équipe et remercie ses anciens collègues de la Municipalité Georges Rime et Nicole Baudet.

Durant son mandat, la nouvelle syndique souhaite apporter une vision collaborative entre l'Administration, le Conseil et la population. Parmi les problématiques pour le mandat à venir, elle relève l'aménagement du territoire, le développement durable, le développement d'infrastructures de mobilité ainsi que tout ce qui est lié à la crise de la Covid-19, particulièrement en termes de soutien aux restaurateurs et au monde de la culture.

De g. à dr.: Bernard Ebener, Florence Texier Claessens, Valérie Induni, Philippe Zufferey et Claude Moinat sont les membres de la Municipalité de Cossonay pour la législature 2021-2026.

Bernard Ebener (CossEntente) a été réélu au premier tour avec 703 suffrages, soit 53.62% des suffrages exprimés. Cette réélection est synonyme de troisième législature en tant que municipal pour Bernard Ebener, qui n'a pas hésité à se représenter étant passionné par son activité au sein de la Municipalité et ayant encore pleinement d'énergie à y consacrer. Aimant par nature se mettre au service des autres – il avoue avec amusement être parfois surnommé «St-Bernard» – il apprécie la diversité de contacts avec les gens que lui apporte la fonction. Chargé du dicastère du développement durable durant son précédent mandat, il fait de ce domaine la grande priorité de son activité en tant que municipal. Ainsi, il souhaite par exemple maintenir la bonne gestion du traitement des déchets, réactiver l'Agenda 21, ou encore mettre en œuvre le plan pour le climat et l'économie d'énergie. Dans tous les cas, Bernard Ebener se réjouit de travailler avec la nouvelle équipe municipale pour œuvrer au maintien de la qualité de vie à Cossonay.

Claude Moinat (PLR) a été réélu au second tour avec 544 suffrages soit 55.41% des suffrages exprimés. Il enchaîne ainsi un troisième mandat d'affilée au sein de la municipalité, une activité qui l'intéresse beaucoup. Etant retraité il profite du temps à sa disposition pour se mettre au service des citoyens, œuvrant pour que chacun d'eux soit content d'habiter la Commune. Ce nouveau mandat sera placé sous le signe de la continuité pour Claude Moinat. Il lui permettra en effet de finaliser des projets en cours, principalement la réalisation du vortex dans le cadre du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) d'ici à 2022. Dans le cadre de la stratégie 2050, Claude Moinat désire poursuivre le basculement vers des équipements plus écologiques, tels que les luminaires LED ou des véhicules de voirie électriques ou hydrogènes. Constatant l'expansion démographique de Cossonay, il aspire notamment au développement des commerces et se réjouit également de l'installation future d'un EMS sur la Commune.

Florence Texier Claessens (CossEntente) a été élue au premier tour avec 717 suffrages, soit 54.69% des suffrages exprimés. Après cinq ans d'activité au Conseil communal, dont elle est devenue présidente en août 2020, elle devient donc municipale. Florence Texier Claessens est impliquée depuis longtemps dans la vie de la commune, elle s'est par exemple engagée pour les écoles de la région, notamment en étant déléguée au Conseil Intercommunal de l'Asicope (Association Scolaire Intercommunale de Cossonay et Penthalaz). La nouvelle municipale constate que Cossonay a vécu beaucoup de changements ces dernières années, elle a à cœur de contribuer à un bon équilibre entre les nouveaux et les anciens habitants, afin de préserver une vie de commune. Elle souhaite ainsi favoriser la création de lieux de rencontre pour créer du tissu social, par exemple via un projet de parc public qui s'inscrit également dans sa volonté d'œuvrer pour le développement durable.

Enfin en tant que femme, Florence Texier Claessens incite ses pairs à s'engager également, estimant «qu'une femme qui s'engage encourage les autres à avoir confiance en elles».

Philippe Zufferey (CossEntente), a été élu au deuxième tour avec 583 suffrages, soit 59.49% des suffrages exprimés. Il s'agit du premier mandat en tant que municipal pour cet informaticien arrivé à Cossonay en 2009. Il est cependant un habitué de la vie politique et du fonctionnement de la Commune, ayant déjà effectué deux législatures au Conseil communal, dont une partiellement en tant que président. Suite à ces expériences, il lui a paru logique de passer à l'exécutif pour se mettre au service de la population durant cinq ans. Il souhaite par sa fonction apporter son énergie et son aide aux gens, se décrivant comme pragmatique et aimant «les choses qui avancent». S'il débarque à la Municipalité sans objectifs ou idées arrêtées, souhaitant plutôt adopter une approche généraliste, Philippe Zufferey souligne l'importance de l'écologie et insiste sur la nécessité de bien communiquer, ainsi qu'il le formule lui-même: «Il faut faire ce que l'on dit, mais aussi dire ce que l'on fait». ■

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

EN BREF

RC 169 Cossonay - Dizy Travaux d'entretien lourd

Des travaux d'entretien lourd, menés par les Services cantonaux, auront lieu entre le 3 mai et le 2 juillet prochains sur la RC 169, reliant Cossonay à Dizy. De plus amples informations sont disponibles aux piliers publics et sur le site Internet communal www.cossonay.ch.

Services communaux - Horaires Ascension et Pentecôte 2021

LES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE seront fermés les jeudi et vendredi 13 et 14 mai 2021 (Ascension) ainsi que le lundi 24 mai 2021 (Pentecôte). Les différents services communaux sont ouverts selon les horaires habituels les autres jours de la semaine.

LE CENTRE DE TRI DES DÉCHETS sera fermé le jeudi 13 mai (Ascension) et ouvert les vendredi 14 mai et samedi 15 mai 2021 selon les horaires habituels. Il sera également fermé le lundi 24 mai 2021 (Pentecôte).

Usage des tondeuses à gazon

Avec l'arrivée des beaux jours, la Municipalité rappelle que le règlement de police interdit la réalisation de travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie circulaire, meule etc.) entre 12h00 et 13h00, ainsi qu'à partir de 19h00 jusqu'à 7h00, respectivement 8h00 le samedi. Cette interdiction court également du samedi dès 17h00 au lundi à 7h00.

Tenue des chiens en laisse en forêt

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1er avril au 15 juillet, dans tous les espaces forestiers et prairies attenantes. Cette disposition s'applique également toute l'année dans certains sites protégés, ainsi que dans les pâturages occupés par du bétail.

Commission cantonale des jeunes - Appel à candidature

Tu as entre 14 et 18 ans ? Tu souhaites porter la voix des jeunes au niveau cantonal ? Tu as jusqu'au 20 mai 2021 pour déposer ta candidature afin d'intégrer la commission cantonale des jeunes. Plus d'informations sur *www.cdj-vaud.ch*

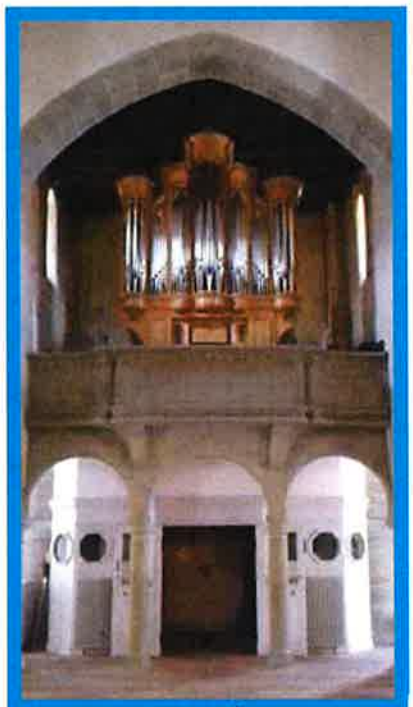

Temple Visite du nouvel orgue

Afin de faire découvrir le nouvel orgue du Temple de Cossonay, instrument reçu, monté et harmonisé entre juillet et septembre 2020, la Fondation Aura Musicæ organise des visites de celui-ci en compagnie d'un organiste. Celles-ci sont tenues dans le respect des règles sanitaires en vigueur, avec un nombre de personnes limité. Ces visites ont lieu le jeudi soir à 19h30 et le samedi matin à 10h30, pour une durée d'environ une demi-heure. Renseignements et inscriptions sur *www.auramusicae.ch*, à l'adresse *info@auramusicae.ch*, ou par téléphone au 079 212 80 59. ■

LA MUNICIPALITÉ

BRÈVES LIÉES À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Lors de sa conférence de presse du 14 avril 2021, et bien que la situation sanitaire reste préoccupante, le Conseil fédéral a décidé d'assouplir les mesures visant à lutter contre la propagation du coronavirus Covid-19. Par conséquent, depuis le 19 avril 2021, il est à nouveau possible pour les bars et restaurants d'accueillir du public **uniquement en terrasse**, moyennant le respect de la distance sociale et le port du masque. Les manifestations publiques (cinémas, théâtres, matches et manifestations sportives appartenant à une ligue ou un cadre professionnel) **sont autorisées jusqu'à 50 personnes à l'intérieur ou 100 personnes à l'extérieur,** moyennant le respect de mesures spécifiques. Les rassemblements à l'extérieur (rencontres privées, rassemblements dans l'espace public, activités sportives ou culturelles) sont toujours **limités à 15 personnes.** Les rassemblements privés à l'intérieur sont eux limités à **10 personnes.** Les autres mesures (distanciation sociale, port du masque, lavage des mains, etc) sont quant à elles toujours d'actualité.

Au niveau communal, la Municipalité maintient sa décision de ne pas louer ses salles communales pour des fêtes et manifestations privées, et d'attendre de nouveaux assouplissements de la Confédération pour rouvrir les locations privées. Les dernières informations et le détail des mesures fédérales visant à lutter contre la propagation du coronavirus Covid-19 peuvent être consultées sur le site de l'OFSP, à l'adresse *www.ofsp.admin.ch*. Les informations du Canton sont quant à elles disponibles sur *www.vd.ch/coronavirus* et celles de la Commune sur **www.cossonay.ch/coronavirus.**

CENTRALE DES SOLIDARITÉS – HOTLINE D'AIDE DANS LE QUOTIDIEN Vous faites face à des difficultés quotidiennes révélées par la pandémie de coronavirus Covid-19? Vous vous sentez perdu(e) ou démuni(e) face à la situation actuelle? La Hotline cantonale «Centrale des solidarités» est à votre disposition au **0800 30 30 38** pour vous aider et vous offrir une aide concrète dans votre quotidien. Plus d'informations également disponibles sur *www.vd.ch/coronavirus-solidarites.* ■